Depuis 1945 au service d'une société plus inclusive



4 octobre 1944

Yves Farge réquisitionne des hôtels et demeures de Megève pour les mettre à disposition des orphelins et des enfants démunis.

22 février 1945

Création de l'Œuvre des Villages d'Enfants (OVE) : Yves Farge décide de regrouper les différentes communautés éducatives en une association générale.

Création de deux classes expérimentales pour malentendants à Lyon, plus tard transformées en centre de rééducation de l'ouïe et de la parole (CROP).

La pédagogie spécialisée auprès de l'enfant handicapé se développe. L'association met en place une politique de création d'établissements et de transformation de ceux existants.

1975 OVE met l'accent sur l'intégration scolaire, le semi-internat, la prise en charge de proximité, l'accueil de nouveaux publics présentant des troubles du comportement ou de la personnalité.

L'association porte un projet de formation professionnelle, unique en Rhône-Alpes: permettre à des jeunes handicapés âgés de 16 à 25 ans de préparer leur CAP dans le secteur du bâtiment en 4 ans au lieu de 3.

L'association accueille des enfants avec des déficiences intellectuelles, auditives, ou atteints de troubles du comportement.

Règle d'or : toutes les familles à la recherche d'une solution d'accueil pour leurs enfants sont recues par la direction de l'établissement, même si ce dernier ne dispose pas de place.

> La loi rénove l'action sociale et médico-sociale

La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La Fondation OVE s'ouvre à de nouvelles formes de coopération, par exemple l'établissement de Crolles en Isère destiné à des jeunes personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

> La Fondation OVE est reconnue d'utilité publique

La Fondation OVE met en place un accueil d'urgence pour mineurs isolés et ouvre ses premiers établissements en région parisienne.

Mise en place des dispositifs et plateformes pour éviter les ruptures de parcours, ouverture de la première maison de répit de la métropole lyonnaise pour les aidants

Création d'une plateforme de dépistage des troubles neuro-développementaux 0-6 ans. La Fondation compte plus de 100 établissements et services en France. L'éducation, l'emploi et la vie en milieu ordinaire restent une priorité au service des personnes.

Loi du 2 janvier 2002

Loi du 11 février 2005

20 décembre 2013



- Accueillir et accompagner des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées, handicapées ou non, afin de favoriser leur inclusion dans la société.
- Apporter à d'autres personnes morales ou personnes physiques, conseils et assistance dans le champ de ses compétences.



La Fondation OVE a pour vocation d'instaurer l'égalité entre tous les citoyens quels qu'ils soient. Cela se traduit par plusieurs angles d'action:

- Organiser l'accès aux droits fondamentaux des personnes,
- Anticiper les besoins et les évolutions.
- Innover dans la recherche de solutions et dans les modes de coopération, avec les usagers, les familles et les partenaires.
- Diffuser son savoir-faire et apporter son aide aux associations poursuivant les mêmes buts.



ACTIONS

Les actions de la Fondation sont entièrement dédiées au service de personnes singulières, d'enfants, d'hommes et de femmes, qu'elle considère comme des personnes égales en droit et capables d'autonomie au-delà de leur handicap. de leurs difficultés ou de leur vulnérabilité.

OBJECTIFS

- Faire évoluer la place de la personne en situation de handicap ou de dépendance dans la société.
- Agir pour le développement des capacités de la personne accompagnée, l'exercice de ses droits et les conditions d'une vie autonome, solidaire et citovenne.
- Contribuer à l'évolution du savoir, veiller à sa diffusion et pour cela apporter son aide à d'autres acteurs médico-sociaux.



QUALITÉ

La qualité du service rendu par la Fondation repose essentiellement sur les hommes et les femmes qui la composent et qui se mobilisent pour l'exercice de leur mission. La Fondation OVE a la volonté d'employer des professionnels compétents et formés, de leur permettre d'accroître leurs compétences et d'entretenir leur mobilisation. Elle investit près de 4% de son budget en formation et favorise la mobilité interne.



Une culture humaniste et citoyenne qui défend le respect de la personne, sa dignité, ses droits à l'autonomie, à l'éducation, au soin et au savoir.

Humanisme, citoyenneté, laïcité, altruisme, philanthropie.





REJOINDRE LA FONDATION

La Fondation OVE compte plus de 2 600 salariés en France.

Accompagnants, éducateurs, AMP, médecins, infirmiers, assistantes sociales, psychologues, psychiatres, orthophonistes, cadres, personnel administratif, consultez nos offres d'emploi sur notre site internet.

La Fondation accueille également des jeunes en service civique et de nombreux bénévoles.



SOUTENIR LES PROJETS DE LA FONDATION

La Fondation OVE innove en permanence dans des projets inclusifs et fait appel à la générosité publique. Reconnue d'utilité publique par décret, les dons ouvrent droit à des réductions d'impôts pouvant aller jusqu'à 75% du montant du don.

La Fondation peut également recevoir des legs.





Plus de 100 établissements et services en France

















































liberté

soin

droit commun éducation

égalité accompagnement bien-être autonomie

humanisme citoyenneté

respect



accueil inconditionnel

Fondation OVE - Direction générale 69120 Vaulx-en-Velin Tél. 04 72 07 42 00











